

ዓለም-ለኸ መኻተ
ኤርትራውያን ንፍትሒ



المبادرة العالمية
الإرتيرية للعدالة

© [2011]

ERITREAN GLOBAL ACTION FOR JUSTICE

Pétition pour combattre les nouvelles injustices contre le peuple Erythréen

Le peuple Erythréen a enduré de lourdes tribulations au cours des 70 années passées.

Dans les années 1940, alors que la décolonisation était l'ordre du jour en Afrique et ailleurs dans le monde, l'Erythrée a été marquée par un traitement discriminatoire par les Nations Unies lorsque cet auguste instance, s'est réuni pour décider de son sort. Sur le moment, le droit à l'indépendance de l'Erythrée a été étouffé malgré sa victoire contre l'autorité coloniale italienne; Cependant, l'indépendance a été accordée à la Libye et la Somalie – afin de satisfaire à tout prix les "intérêts stratégiques des Etats-Unis" dans le contexte d'une guerre froide qui mijote. Selon les mots tristement célèbres du Secrétaire d'État américain à cette époque, John Foster Dulles, "... Du point de vue de la justice, l'opinion du peuple Erythréen doit être considéré. Néanmoins, les intérêts stratégiques des Etats-Unis dans le bassin de la Mer Rouge et la paix dans le monde rendent nécessaire l'association du pays avec notre allié, l'Ethiopie. »

L'Erythrée était donc « fédérée » avec l'Empire éthiopien, à l'encontre de la volonté de l'indépendance exprimée par son peuple, conformément à la résolution de l'ONU 390 A (v) adopté par l'Assemblée générale de l'ONU en décembre 1950.

Par la suite la « loi fédérale » parrainé par l'ONU a été abrogée par l'Ethiopie pour annexer l'Erythrée en novembre 1962 ; ceci avec l'approbation tacite de l'Erythrée.

Le peuple Erythréen s'est soulevé, pour contester la violation flagrante de leurs droits nationaux perpétrés sous «UN Watch». Une fois de plus, leur droit légitime n'a pas été reconnu par la communauté internationale. Par conséquent, la lutte pour la libération de l'Erythrée a été refusée de soutien moral et matériel, par contre accordé à d'autres causes nationales légitimes en ces temps-là. Au contraire, les Etats-Unis et d'autres puissances mondiales de l'époque ont continué à fournir de l'aide financière, politique, diplomatique et militaire aux régimes successifs de l'Empire et régime militaires éthiopiens. Les organes des droits de l'Homme des Nations Unies ont été complices potentiels dans les atrocités massives et les crimes de guerre qui ont été commis contre le peuple érythréen par leur silence absolu et l'incapacité à faire entendre leur voix.

Le peuple érythréen a finalement gagné son indépendance le 24 mai 1991. Cette victoire historique a été obtenue à un coût énorme ; 60 000 combattants de la liberté et plus de 100 000 civils ont perdu leur vie au cours de cette longue lutte. L'économie et l'infrastructure du pays ont été totalement dévastées, rendant le fardeau de la reconstruction national excessivement laborieux.



Les défis de la reconstruction et de l'édification nationales après l'indépendance ont été aggravé par la guerre frontalière, qui a éclaté entre les deux pays entre mai 1998 et juin 2000.

Les situations difficiles et délicats de l'Erythrée ont été aggravées, une fois de plus, par l'échec du système des Nations Unies et en particulier, du Conseil de Sécurité des Nations Unies; pour préserver l'intégrité de l'Accord de Paix d'Alger et des piliers fondamentaux du droit international lorsque l'Ethiopie n'a pas accepté la décision « finale et obligatoire » de la Commission de délimitation de la frontière Érythrée-Éthiopie (EEBC); ainsi que des principes clés de l'accord de paix. La triste réalité est que l'Éthiopie continue, jusqu'à aujourd'hui, d'occuper le territoire érythréen, y compris la ville de Badme. Une violation flagrante du droit international et de l'article 2.1, 2.3 et 2.4. de la Charte des Nations Unies sur la souveraineté et l'intégrité territoriale des États membres des Nations Unies.

Dans ce contexte, l'actuelle campagne d'harcèlement contre l'Erythrée sous le titre de la « Commission d'Enquête » constitue encore un autre acte d'hostilité injustifié par les mêmes forces qui avaient jugé nécessaire de mettre en péril les droits fondamentaux de l'Erythrée dans la poursuite de leurs "vastes conceptions et intérêts géopolitiques".

Ce fait poignant est amplifié par les failles de la procédure politisée qui étaient évidemment flagrantes dans la création de la Commission d'Enquête et de son prédécesseur. Le bilan présenté par le Rapporteur Spécial contre l'Érythrée, qui est un rapport totalement abusif, injuste et politiquement motivés, a débuté par certains membres de la Commission d'Enquête bien avant la nomination à L'ONU. De ce fait, le Rapporteur Spécial et la Commission d'Enquête, qui ont concocté à ce jour, en grande partie, sur la base du « on-dit » et des récits invectifs colportés par les adversaires de l'Érythrée. Une fois de plus, des actes aberrants et absurdes qui accentuent la motivation purement politique de l'ensemble du processus comprennent :

- Les résolutions contre l'Erythrée ont été conçues et rédigées par certaines grandes puissances qui se font prier par quelques pays africains malléables et qui les parrainent pour leur imprégner « un semblant de visage africain »;
- Une fois établie, la Commission d'Enquête s'est précipitée pour assembler et pour reproduire des rapports infâmes de ces soi-disant "militants des droits de l'homme", avec au programme, un changement de régime ouvertement déclaré contre l'Érythrée. A ceci s'ajoute, des témoignages de quelques 500 ou plus demandeurs d'asile dont le cas en instance d'asile dépendent souvent de comptes exagérés de « persécution et de répression ».



- Le Conseil réduit arbitrairement sa norme de preuve à ce qu'il appelle des « motifs raisonnables de croire ». Cela équivaut à donner des pouvoirs étendus de discrétion au Conseil lui-même. Cela ne peut pas être tolérable et d'autant plus, lorsque la neutralité d'objectivité et professionnalisme de la Commission sont en cause.
- La Commission a aussi décidé, unilatéralement, afin de déterminer l'étendue temporelle de son mandat sous prétexte que cela n'était pas explicitement cité dans la résolution d'origine. Il a ensuite décidé de prolonger son mandat pour enquêter sur toutes les allégations de « violations des droits de l'homme perpétrées depuis l'indépendance du pays ». Cette position précaire ne fait qu'amplifier la distorsion inhérente de cet organe. Malheureusement, pour la Commission, ce ne sont pas les déprédations coloniales et les atrocités que le peuple érythréen avait subi pendant la période de lutte de libération nationale qui se déclenchent. De son point de vue biaisé, c'est l'indépendance durement gagnée du peuple érythréen qui doit être mis en accusation devant un tribunal, de préférence, dominé par ses mentors et ses sponsors.

Il faut reconnaître que cet harcèlement évident contre l'Erythrée, par le biais de la « Commission d'Enquête » se produit à un moment où l'Erythrée est restée sérieusement engagée dans l'Examen Périodique Universel. L'Érythrée a présenté deux rapports exhaustifs à l'organe compétent en vertu de ce mécanisme dans les 5 dernières années. L'Érythrée a revu sa législation interne et la pratique au sérieux afin de respecter les conventions internationales pertinentes et de mieux satisfaire aux recommandations constructives, formulées par les différents pays dans ces sessions interactives.

L'Erythrée a également entrepris une révision complète et détaillée de ses Codes Civil et pénal pour améliorer l'exécution efficace de la justice, qui prend en compte ses riches traditions et les lois coutumières âgées de plusieurs siècles. Dans la même lignée, il a mis la rédaction d'une nouvelle Constitution pour renforcer les fondations d'une gouvernance solide qu'il avait entrepris peu après l'indépendance, mais qui a été interrompue par la guerre frontalière et les menaces existentielles incessantes et les subversions.

Les réalisations brillantes de l'Érythrée pour promouvoir la justice sociale sont également bien connues et largement reconnues, en dépit de la rareté des ressources et dans un climat régional qui n'est pas propice à l'avancée du développement sans entrave. En plus de progrès exemplaires qu'il a pris dans la réalisation de la plupart des objectifs du Millénaire «MDG Goals», l'Érythrée continue de faire des progrès tangibles dans l'accès et l'égalité à tous ces citoyens en matière d'éducation – qui est gratuite de la maternelle aux niveaux tertiaires – et aux services médicaux largement

ዓለም-ለኸ መኻተ
ኢርትራውያን ንፍትሒ



المبادرة العالمية
الإرتيرية للعدالة

© [2016]

ERITREAN GLOBAL ACTION FOR JUSTICE

subventionnés. Ceux-ci font partie des droits humains fondamentaux qui améliorent la qualité de vie des citoyens et qui renforcent le constat social dans une nation stable et cohérente.

L'Érythrée reste en effet une oasis de paix intérieure et d'harmonie sociale dans une région qui est souvent déchirée par des conflits ethniques et religieux.

En l'occurrence, la chasse aux sorcières et la croisade menée contre l'Érythrée, à travers la Commission d'Enquête, n'a rien à voir avec un désir bénin de sauvegarder les droits de l'homme et promouvoir le bien-être de la population érythréenne. Le processus en cours, a été conçu principalement pour servir l'ordre du jour de certaines puissances, comme une suite aux sanctions qu'ils ont imposées à l'Erythrée. Les détracteurs de l'Erythrée ont, en effet, utilisé les sanctions comme un arsenal supplémentaire dans leur boîte à outils pour harceler l'Érythrée, pour rationaliser et attiser la guerre et toute intervention extérieure.

Compte tenu de tous ces faits, nous, soussignés, faisons appel à votre Excellence et votre organisation/institution d'exhorter ce qui suit :

1. L'annulation immédiate des accusations injustes et déloyales contre l'Erythrée de « la perpétration des violations brutes et répandues des droits de l'homme qui peuvent s'élever aux crimes contre l'humanité »
2. Abandon immédiat du mandat du Rapporteur Spécial et la Commission d'Enquête
3. Consolidation et maintien du mécanisme d'Examen Périodique Universel pour l'interaction positive et constructive avec l'Erythrée pour la promotion des droits de l'Homme.

Campagne Erythréenne Mondial Pour La Justice
16 Avril 2016